

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION INTERRÉGIONALE DE TOAMASINA

Août 2021
Étude Régionale
Bulletin trimestriel

IMMATRICULATION DE VÉHICULES A TOAMASINA

N°10



Au deuxième trimestre 2021, à Toamasina, le nombre de véhicules nouvellement immatriculés diminue

1.1

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021, LES VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES DIMINUENT

Au cours du deuxième trimestre 2021, les véhicules immatriculés à Toamasina sont au nombre de 550, soit une légère diminution de 2,31% par rapport au 1er trimestre 2021. La part des véhicules neufs augmente de 4,48 points. Par contre, la part des mutations

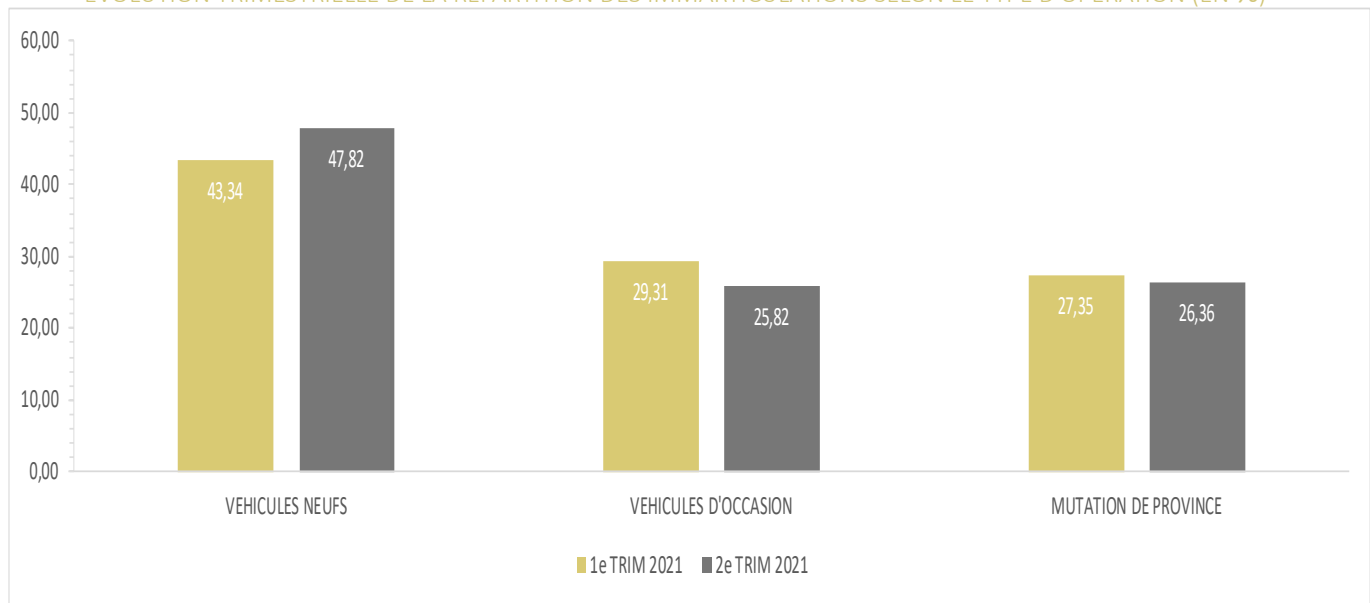
connaît une légère baisse de 0,99 point par rapport au 1er trimestre 2021. De même, Les véhicules d'occasion diminuent fortement de 3,49 points en glissement trimestriel.

1.1.1 Au deuxième trimestre 2021, hausse de part des véhicules neufs



Graphique 1

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPARTITION DES IMMARTICULATIONS SELON LE TYPE D'OPERATION (EN %)



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.2

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021, LEGERE AUGMENTATION DES VEHICULES A DEUX OU TROIS ROUES IMMATRICULES

Selon le genre des véhicules, les motos restent toujours les plus immatriculées et avec une augmentation de 2,55 points au cours du deuxième trimestre 2021, par rapport au 1er trimestre 2021. Les véhicules particuliers tiennent encore le second rang avec une part de 16,36%, une diminution de 6,51 points au 1er trimestre

2021. Quant au type des véhicules, les véhicules neufs à deux ou trois roues dominent particulièrement 79,85% des nouvelles immatriculations neuves suivis de loin par les semi-remorques sur une part de 6,46%.

1.2.1 Au deuxième trimestre 2021, huit véhicules neufs sur dix sont à deux ou trois roues



Tableau 1

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE GENRE AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2021 (EN %)					
GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	1er TRIMESTRE 2021	2è TRIMESTRE 2021
Véhicule à deux ou trois roues	79,85	4,93	6,90	38,72	41,27
Voiture Particulière	3,42	28,17	28,28	22,91	16,36
Voiture Camionnette	5,70	35,92	11,72	12,61	15,09
Transport en communs	1,14	11,97	29,66	13,50	11,45
Voiture Camion	0,76	9,15	14,48	5,68	6,55
Semi-remorques	6,46	1,41	2,76	3,55	4,18
Tracteur routier	1,52	7,75	4,14	2,84	3,82
Tracteur Agricole	0,00	0,00	2,07	0,00	0,55
Véhicule Spéciaux	0,38	0,70	0,00	0,18	0,36
Remorques	0,76	0,00	0,00	0,00	0,36
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.3

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021, LES MOTOS DE MARQUE « PIAGGIO » DOMINENT LA NOUVELLE IMMATRICULATION DES VEHICULES A DEUX OU TROIS ROUES

Quant à la marque des véhicules à deux roues, au cours du deuxième trimestre 2021, la marque italienne « PIAGGIO » domine avec une proportion de 34,36% avec une augmentation de 3.63 points par rapport au 1^{er} trimestre 2021.

La marque « PETER » perd beaucoup de places avec une forte baisse de 9.41 points par rapport au 1er trimestre 2021. « BAJAJ » reste fidèle à sa position en glissement trimestriel.

1.3.1 Au deuxième trimestre 2021, la marque « PETER » diminue fortement



Tableau 2

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LA MARQUE DES MOTOS AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2021 (EN %)					
MARQUE DE MOTOS	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	1er TRIMESTRE 2021	2è TRIMESTRE 2021
PIAGGIO	33,81	14,29	60,00	30,73	34,36
BAJAJ	11,90	0,00	0,00	11,01	11,01
HONDA	9,05	28,57	10,00	7,80	9,69
SANDI	8,57	0,00	0,00	2,29	7,93
KINLON	7,62	0,00	0,00	5,96	7,05
SAS	7,62	0,00	0,00	3,67	7,05
PETER	6,19	0,00	0,00	15,14	5,73
YONSLAND	4,76	0,00	0,00	2,29	4,41
YAMAHA	1,90	28,57	10,00	0,92	3,08
MILANGO	1,90	0,00	0,00	2,29	1,76
AUTRES	6,67	28,57	20,00	17,89	7,93
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.4

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021, LA PLUS PART DES VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES EST DE MARQUE « MERCEDES BENZ »

Concernant les véhicules autres que les deux roues, au cours du deuxième trimestre 2021, les marques les plus immatriculées restent toujours l'allemande « MERCEDES BENZ » avec une augmentation de 1.59 points. La japonaise « TOYOTA » perd une place

au détriment de la marque française « RENAULT » ayant de part respectifs (10,22% et 11,76%). La marque française « RENAULT » domine les véhicules neufs à la place de la « CITROEN » au 2^e trimestre 2021. « NISSAN » suit de plus près avec une part de 16,98%.

1.4.1 Au deuxième trimestre 2021, la marque « RENAULT » augmente progressivement



Tableau 3

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS DES VOITURES SELON LA MARQUE AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2021 (EN %)					
MARQUE DE VOITURES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1er TRIMESTRE 2021	TOTAL 2 ^e TRIMESTRE 2021
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
MERCEDES BENZ	0,00	25,19	23,70	18,84	20,43
RENAULT	18,87	9,63	11,11	8,41	11,76
TOYOTA	5,66	17,04	5,19	12,17	10,22
HYUNDAI	3,77	11,85	5,19	7,83	7,74
NISSAN	16,98	4,44	6,67	4,35	7,43
VOLKS WAGEN	0,00	6,67	9,63	3,48	6,81
MAZDA	0,00	1,48	6,67	6,38	3,41
FORD	1,89	0,74	4,44	4,06	2,48
PEUGEOT	0,00	2,96	2,96	2,61	2,48
SSANGYONG	0,00	3,70	2,22	3,19	2,48
MITSUBISHI	1,89	1,48	2,96	2,32	2,17
DAF	0,00	1,48	2,22	1,74	1,55
GSV	7,55	0,00	0,00	0,00	1,24
KIA	0,00	2,96	0,00	5,80	1,24
SINOTRUK	7,55	0,00	0,00	0,00	1,24
AUTRES	35,85	10,37	17,04	18,84	17,34
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA



1.5

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021, LA MAJORITE DES VOITURES NOUVELLEMENT IMMATRICULEES SONT A MOTEUR DIESEL

Selon la classification des voitures par source d'énergie utilisée, celles à moteur diesel occupent 76,09% des immatriculées au cours du deuxième

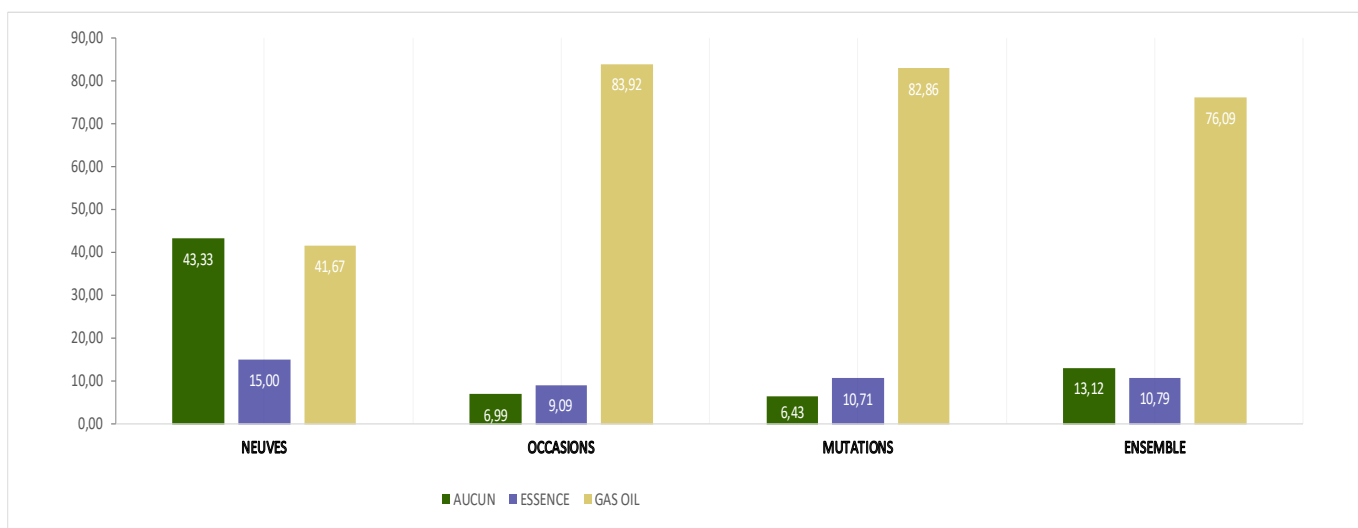
trimestre 2021 dont 41,67% des voitures neuves, 83,92% des voitures d'occasion et 82,86% des voitures en mutation de province.

1.5.1 La repartition des immatriculations de voiture selon la source d'énergie au cours du deuxième trimestre 2021 (en %)



Graphique 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURE SELON LA SOURCE D'ÉNERGIE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est à dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent

1.6

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021, DIMINUTION DE LA PART DES VOITURES DE 10 A 15 ANS

Concernant l'âge des voitures d'occasion importées par rapport à la date de première mise en circulation, la proportion des voitures de 15 à 20 ans diminue fortement de 6.14 points au cours du

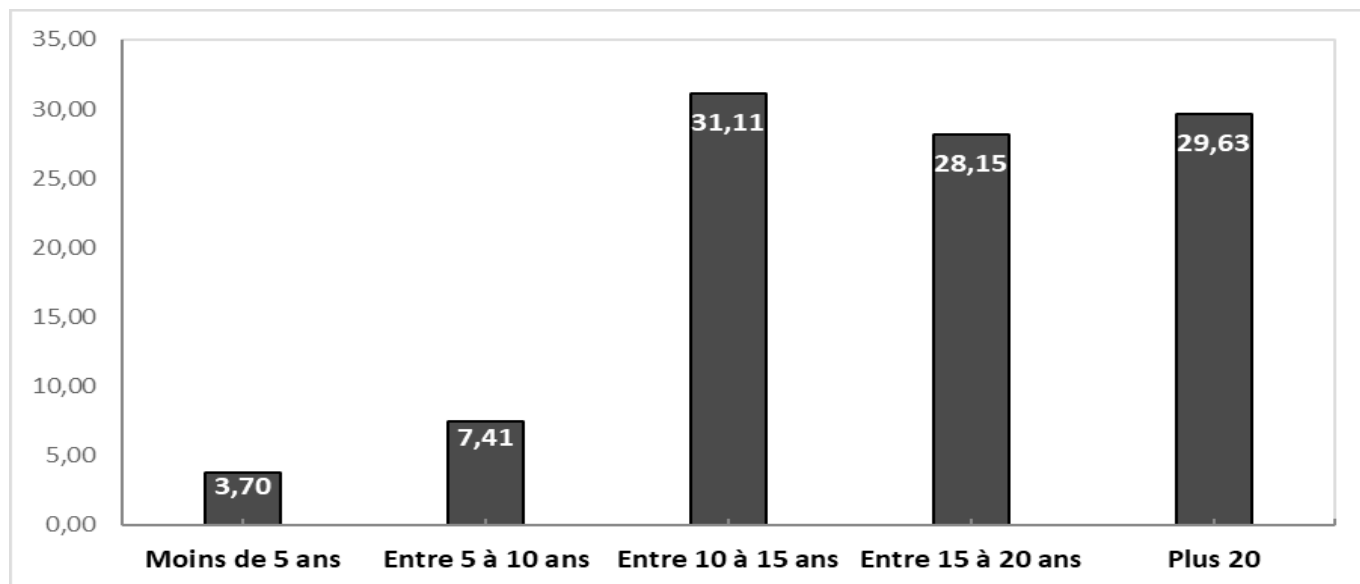
second trimestre 2021 (29,63%) par rapport à celle du premier trimestre 2021 (35,77%). Par contre, le véhicule de 5 à 10 ans augmente de 5.62 points en glissement trimestriel.

1.6.1 Au cours du deuxième trimestre 2021, la majorité des voitures d'occasion importées sont âgées de 10 à 20 ans (en %)



Graphique 3

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURE SELON LA DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA



Note méthodologique

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province de Toamasina. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'Instat auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province et/ou propriétaire. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les duplicata. Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicule.

Les nomenclatures utilisées se basent sur la déclaration faite au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité Autres contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint le 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou motocyclettes.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, camion ventouse, voiture pompier, engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), pelle mécanique etc...

Pour les sources d'énergie, la rubrique « autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être vide pour les genres de véhicules remorque ou semi-remorque.

